



Namur, le 30 aout 2021

Inondations : Débat prévu en séance plénière du 1^{er} septembre 2021

Les 14, 15 et 16 juillet dernier, notre région vivait un véritable drame à la suite d'un épisode climatique exceptionnel. Les inondations de la mi-juillet ont en effet été d'une ampleur sans précédent.

Jamais notre région n'avait connu un phénomène de cette intensité.

Permettez-moi d'abord d'avoir une pensée pour les dizaines de personnes qui ont perdu la vie dans ces circonstances particulièrement tragiques. Mes pensées vont avant tout vers toutes ces personnes, vers toutes ces familles qui ont perdu un proche lors de ces trois journées du mois de juillet. C'est aussi et avant tout pour toutes ces personnes et ces familles que nous avons le devoir, en tant que politiques, de faire toute la lumière sur ces événements, j'y reviendrai.

L'ampleur de ces inondations dépasse également tout ce que nous avons déjà connu en termes de dégâts matériels. Des milliers de personnes se retrouvent aujourd'hui sans toit, en ayant perdu tout ou beaucoup de ce qu'ils possédaient, leur maison, leur entreprise, leur véhicule. Beaucoup de personnes sont désormais contraintes de reconstruire partiellement ou entièrement leur logement ou leur entreprise.

Dans tous les cas, les frais à engager sont immenses, souvent trop importants, et beaucoup n'y arriveront pas sans une aide extérieure.

Mes pensées vont aussi vers toutes ces personnes sinistrées qui ont perdu beaucoup d'argent dans ces inondations, mais aussi d'autres objets d'une valeur plus sentimentale que matérielle. Car parfois, au-delà de l'aspect financier, ce sont des petits morceaux de vie, des souvenirs, qui ont été emportés par les eaux.

Il faut donc reconstruire, réinventer l'espace, se remobiliser pour avancer malgré toutes ces épreuves. A cet égard, je tiens à souligner la solidarité exceptionnelle que j'ai pu constater et je salue les nombreux gestes gratuits qui ont été posés sans arrière-pensées par les citoyens ou le secteur associatif. Dans ces moments de profonde souffrance pour de nombreuses personnes, ces gestes de bienveillance sont une réelle bouffée d'oxygène qui permet, tant bien que mal, de repartir de l'avant.

Je salue également l'action des autorités, des gouvernements, tant fédéral que wallon, qui ont tout fait, dans l'urgence, pour apporter des solutions concrètes.

Le travail de la Défense, dans ces circonstances particulières, et les nombreuses mesures prises par le Gouvernement wallon en matière d'aide de première nécessité, de relogement ou d'aides financière sont à souligner.



Je n'oublie pas ceux qui étaient et sont toujours en première ligne, les Provinces, les Bourgmestres et l'ensemble de leur service qui réalisent encore un travail exceptionnel.

Si la mobilisation de l'ensemble des autorités et des citoyens ne fait aucun doute, elle ne nous empêchera pas, je le disais, de faire toute la lumière sur ces événements. Nous avons ce devoir de transparence d'abord pour toutes personnes qui ont perdu la vie lors de ces inondations. Cette obligation de comprendre s'impose ensuite pour toutes celles et tous ceux qui, aujourd'hui, se retrouvent pratiquement sans rien.

Enfin, il est impératif de connaître le pourquoi et le comment de ces événements pour en tirer les leçons et limiter, à l'avenir, l'impact de ces épisodes climatiques que l'on annonce de moins en moins exceptionnels.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous souhaitons mettre en place rapidement une commission d'enquête.

- Comprendre ce qui s'est passé, ce n'est pas vouloir faire tomber des têtes.
- Comprendre ce qui s'est passé, ce n'est pas croire que l'on veut cacher des choses.
- Comprendre ce qui s'est passé nous impose de partir sans a priori, sans aucune certitude.

A ce stade, je n'ai aucune conviction.

Je ne sais pas si nous aurions pu éviter les conséquences dramatiques de ces inondations. Je ne sais pas s'il y a eu, à un moment donné, dans l'enchaînement des événements, une faute ou une décision qui aurait pu limiter les effets de cette catastrophe.

La Commission d'enquête devra nous permettre d'y voir plus clair et de livrer une vérité que nous retiendrons. Ce devoir d'explication, il nous tient particulièrement à cœur, et dès demain, la Commission d'enquête devrait, si le Parlement le décide aujourd'hui, tenir sa première réunion. Si la Commission d'enquête se concentrera sur les causes de ces inondations et sur la gestion de la crise, je voudrais encore dire un mot sur les nombreuses mesures prises par le Gouvernement et qui concerne « l'après » inondations.

A cet égard, de nombreuses questions se posent encore :

- Je pense à la question des assurances notamment et il est urgent à ce propos de clarifier de nombreuses situations souvent confuses.

Je salue aussi, au passage, l'accord intervenu entre le Gouvernement et les assureurs qui prévoit une plus grande rapidité d'indemnisation et une indemnisation à 100% pour les personnes concernées.



- Je pense à la question de la bonne utilisation des fonds récoltés notamment par le secteur associatif qui fournit un travail remarquable.

A ce titre, le rôle des deux commissaires à la reconstruction sera essentiel pour orienter l'ensemble des moyens disponibles là où ils seront le plus utiles et le plus efficaces.

- Je pense à la question des murs de berge, dont la reconstruction nécessitera une réflexion coordonnée entre l'ensemble des gestionnaires de cours d'eau.
- Je pense à l'avance remboursable des 2.500 euros aux citoyens, une mesure d'aide essentielle mais qui semble difficile à mettre en place pour les communes.

Les réponses à ces questions, je ne les aurai pas aujourd'hui, mais je sais que le Gouvernement y travaille déjà et les différentes commissions prévues la semaine prochaine permettront de le confirmer.

Je suis également convaincu que ce drame doit nous permettre de renforcer la solidarité territoriale notamment entre les bourgmestres et que nous avons là une réelle opportunité de reconstruire et réinventer l'espace. Je suis également persuadé qu'il faudra éviter le saupoudrage des moyens.

Les termes utilisés dans la carte blanche écrite par 65 personnalités de la Province de Liège sont à ce titre criants de vérité quand ils plaident pour un « Plan Marshall » pour la reconstruction du bassin de la Vesdre. C'est, bien entendu, sur l'ensemble du territoire wallon que nous devons concentrer nos efforts, mais de manière coordonnée et avec une obligation de résultat.

Chers Collègues,

J'en termine,

En ayant encore un mot sur notre rôle en tant qu'hommes et femmes politiques dans le contexte de ces inondations qui resteront malheureusement dans nos mémoires.

La politique, c'est utiliser tous les moyens disponibles pour aider les personnes sinistrées en matière de logement, de reconstruction, d'aides financières. C'est aider les entreprises qui sont dans l'incapacité de reprendre leurs activités et trouver des solutions pour les personnes qui ne peuvent plus travailler. C'est soutenir avec tous les moyens possibles les pouvoirs locaux qui sont en première ligne. C'est aussi, et ce sera l'objectif de la commission d'enquête, établir des responsabilités et améliorer le fonctionnement de nos systèmes.

Il faudra, pour cela, éviter de jouer sur les peurs, et travailler d'arrache-pied sans populisme, sans récupération politique, mais avec honnêteté et transparence.

Je vous remercie.